DEPARTEMENT
DES LANDES

DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS

Délibération n° 2024-006a
Aménagement du Parking Ragueys à Biscarrosse – Demande de subvention DETR 2024

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 22
Nbre de votants : 30
Nbre de procurations : 8
Date de convocation et d'affichage : 30/01/2024
Secrétaire de séance : DARMAGNAC Frédéric

L'an deux mille vingt-quatre, le six février à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle René Labat de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente.

Présents : Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. DARMAGNAC Frédéric, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, M. PASCUTTO Philippe, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, Mme PELTIER Virginie, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. CRUCHANDEU Paul, M. SOULÈS Eric, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, M. LAINÉ Fabien, M. BRÈTHES Eric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : Mme AUBERT Roseline donne procuration à Mme DUBOIS Catherine, M. COUTURIER François donne procuration à Mme PONCHET Ascension, Mme LARREZET Hélène donne procuration à M. SUSO Jean-Michel, M. MINIAU Dominique donne procuration à Mme GUERRO Florence, Mme NADAU Marie-Françoise donne procuration à M. SOULÈS Eric, Mme THOMAS Sandrine donne procuration à M. CRUCHANDEU Paul, Mme RIGAL Nathalie donne procuration à M. LAINÉ Fabien, M. VIUDES Christian donne procuration à Mme PINCÉ Laure

Excusés : Mme AUBERT Roseline, M. COUTURIER François, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline Mme NADAU Marie-Françoise, Mme THOMAS Sandrine, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, Mme RIGAL Nathalie, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, M. VIUDES Christian

Décision de l'assemblée :

Votants : **30**
Pour : **30**
Contre :
Blanc :
Abstention :

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20240206-2024-006a-DE
Date de télétransmission : 29/02/2024
Date de réception préfecture : 29/02/2024

Rapporteur : M. COMET Bernard

La communauté de communes des Grands Lacs a pour compétence la création, gestion et entretien des voiries classées d'intérêt communautaires desservant notamment les équipements publics tels que les écoles, collèges, stades, médiathèques…

Dans le cadre de la dynamisation de son centre-bourg, et dans une volonté d'offrir à sa population des infrastructures sportives de qualité, la commune de Biscarrosse a décidé de déplacer son stade de football, situé aujourd'hui en centre-ville, sur un terrain situé à proximité directe du collège Nelson Mandela.

Ce déplacement permettra à terme de réutiliser et valoriser ce foncier valoriser ce terrain situé en centre bourg par du logement et la création d'un équipement culturel.

La commune de Biscarrosse a donc lancé les travaux de création de la nouvelle plaine des sports en fin d'année 2023. Elle a sollicité en parallèle la communauté de communes des Grands Lacs afin d'étudier l'extension du parking existant du collège Mandela, qui desservira aussi le nouveau club house et les stades de la plaine des sports.

Le parking comprendra :

- 111 places de stationnement pour véhicules légers, dont 4 places réservées aux personnes à mobilité réduite,
- 2 places de stationnement pour autocar,
- 1 zone de stationnement, comprenant un box couvert de 6 places et des appuis-vélos,
- Une liaison douce, voie mixte piétonne / cycles, entre le gymnase et l'entrée du club house, permettant de relier l'équipement neuf au réseau cyclable existant,
- 2 accès directs pour piétons / spectateurs au terrain d'honneur de football,
- 1 accès technique aux terrains de sport.

Il est à noter que les places de stationnements seront composées en un revêtement perméable, de type dalles alvéolaires engazonnées à savoir des dalles béton/gazon. Ce matériau permettra de gérer par infiltration les eaux pluviales, et de réduire les effets « îlots de chaleur ». Cette végétalisation sera complétée par la plantation d'arbres de haute tige et des formes cépées sur l'ensemble des espaces verts adjacents.

Les liaisons piétonnes et cyclables seront réalisées en matériaux bas carbone.

Les travaux seront réalisés à partir de mai 2024, pour une mise en service de ce parking en septembre 2024. Le coût prévisionnel global de l'opération des travaux d'aménagement s'élève à 690 954,50 € HT.

Une subvention DETR peut être sollicitée à hauteur de 40 % du montant HT des travaux soit 276 381 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De solliciter l'Etat au titre de la DETR – exercice 2024 pour le financement de 40 % des travaux liés à l'aménagement du parking Ragueys, soit un montant d'aide de 276 381 €
- De dire que ces dépenses seront inscrites en section d'investissement du budget 2024 de la communauté de communes des Grands Lacs
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20240206-2024-006a-DE
Date de télétransmission : 29/02/2024
Date de réception préfecture : 29/02/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 6 février 2024

La Présidente,

Françoise DOUSTE

Le Secrétaire de séance,

Frédéric DARMAGNAC

Document exécutoire à compter du : 6/02/2024
Transmis en Préfecture le : 29/02/2024
Affiché le : 29/02/2024
à Parentis-en-Born, le : 29/02/2024

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20240206-2024-006a-DE
Date de télétransmission : 29/02/2024
Date de réception préfecture : 29/02/2024